



COMMUNE DE LEYTRON

REVISION P.A.Z.

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Ovronnaz

14 juillet 2003

Dossier pour dépôt public



PLANIFICATION EN REGION DE MONTAGNE
T. AMMANN, AMENAGISTE FSUSIA
Av. de la Gare 41 - 1950 Sion 2 - Tél: 027 323 19 23 - info@arcaplin.ch - www.arcaplin.ch
T 13806 / SV / 14.07.2003

Zones à bâtir

- Zone des hameaux (DS II)
- Zone d'habitat touristique de haute densité T80 (DS II)
- Zone d'habitat touristique de moyenne densité T50 (DS II)
- Zone d'habitat touristique de faible densité T30 (DS II)
- Zone mixte touristique et commerciale (DS II)

Zones spéciales

- Centre sportif cantonal
- Zones de constructions et d'installations publiques A (DS II), et B (DS III)
- Zones de constructions et d'installations publiques B (DS II), et C (DS III)
- Zone à aménager

Zones à protéger

- Zone de protection archéologique

Zones figurant à titre indicatif

Zones de danger d'avalanches

- Danger élevé
- Danger moyen

Zones de danger dû aux crues

- Danger élevé
- Danger moyen
- Danger faible

- Zone de dépôt de matériaux
- Aire forestière

Pour les périmètres hors de la zone à bâtir, se référer au plan général d'affectation des zones à l'échelle 1:10'000

Décision du Conseil communal

Leytron, le 20 septembre 2001

Le Président

Le secrétaire

18 FEV. 2005

Approbation par l'Assemblée primaire

Leytron, le 24 juin 2003

Le Président

Le secrétaire

18 FEV. 2005

Homologué par le Conseil d'Etat

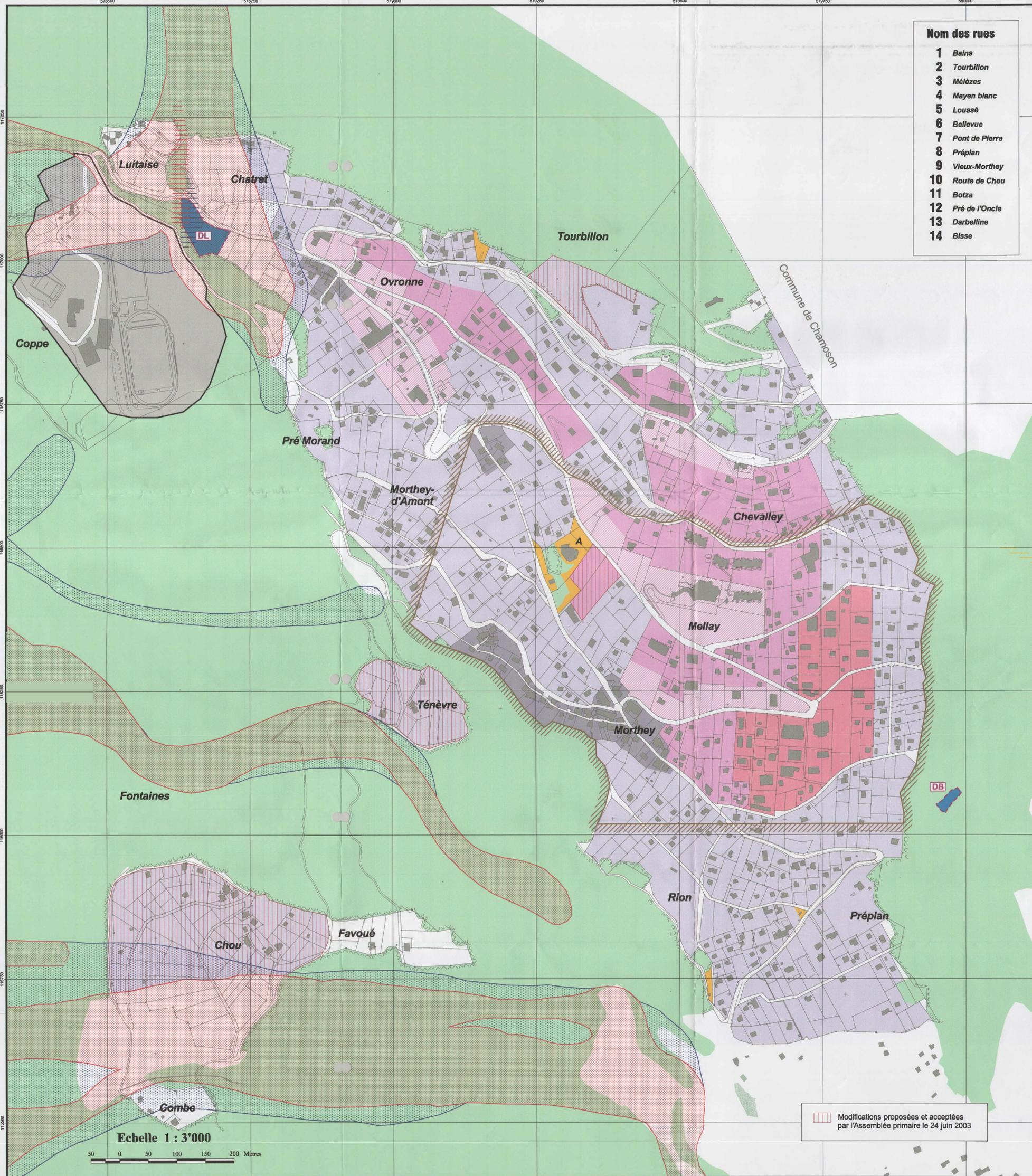
séance du 8 JUIN 2005

Homologation par le Conseil d'Etat

Sion, le Le chancelier d'Etat:

Nom des rues

- 1 Bains
- 2 Tourbillon
- 3 Méières
- 4 Mayen blanc
- 5 Loussé
- 6 Bellevue
- 7 Pont de Pierre
- 8 Préplan
- 9 Vieux-Morthey
- 10 Route de Chou
- 11 Botza
- 12 Pré de l'Oncle
- 13 Darbelline
- 14 Blisse



Modifications proposées et acceptées par l'Assemblée primaire le 24 juin 2003

Echelle 1 : 3'000

